



Paris, le 23 juillet 2014

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Essayer de donner un avenir à la loi... d'AVENIR**

La loi dite d'AVENIR pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt vient d'être adoptée en commission mixte paritaire réunissant les représentants des deux assemblées de la République.

Dès l'annonce de ce projet, La FNSEA s'était interrogée sur l'intérêt d'une nouvelle loi. Loi de modernisation en 2010, loi d'orientation en 2006 : les textes s'empilent, mais répondent-ils vraiment aux préoccupations des agriculteurs ?

Plus que des doutes, la FNSEA a exprimé ses réticences face à un projet de loi autoproclamé « d'avenir » pour l'agriculture. En effet, le texte initial détricotait des modes d'organisations ayant fait leurs preuves et mettait en débat un modèle mal défini d' « agro-écologie ».

La FNSEA a donc été, tout au long du processus parlementaire, force de propositions pour faire en sorte que ce projet réponde aux attentes et aux préoccupations des agriculteurs. Le dialogue riche avec les parlementaires d'une part, et l'écoute du ministre sur nos demandes d'autre part, ont permis de réelles avancées. Sur le foncier, sur les interprofessions et sur le statut de l'agriculteur, par exemple, nous avons eu de vrais débats et de vrais combats mais nous avons réussi l'essentiel : professionnaliser une agriculture mise en œuvre par de véritables professionnels.

Avec des milliards d'hommes, de femmes et d'enfants à nourrir dans le monde, plus que jamais, il est temps de faire preuve de pragmatisme et d'ambition. Il ne s'agit évidemment pas de produire à tout prix, mais bien de produire, plus et mieux, grâce à de forts investissements favorisant innovation et recherche, domaine où il conviendra de compléter la loi.

**Contact :**

FNSEA – Arnaud Lemoine - 01 53 83 48 83 - 06 13 24 19 19 - [arnaud.lemoine@fnsea.fr](mailto:arnaud.lemoine@fnsea.fr)